

L'Adresse—M. Clark

La Chambre se souviendra que l'an dernier le premier ministre a refusé de créer un comité parlementaire sur la constitution. Il en a formé un cette année. Je vois que le ministre de la Justice (M. Lang) n'est pas à la Chambre. Peut-être est-il à la recherche d'un quatrième portefeuille. Le ministre de la Justice a dit qu'il n'était pas nécessaire de saisir la Cour suprême des propositions relatives au Sénat. La semaine suivante il le faisait. Au printemps, le gouvernement a déclaré qu'il avait effectué toutes les restrictions budgétaires possibles. En août, il s'est contredit. Aujourd'hui même, deux ministres différents viennent de laisser tomber deux autres programmes de restrictions. L'avocat spécialisé en droit fiscal qui se présente comme candidat libéral dans la circonscription de Westmount a proposé que les intérêts versés sur les hypothèques soient déductibles de l'impôt sur le revenu. Le premier ministre l'a attaqué en affirmant que cette mesure ne favoriserait que les riches. Il a ensuite, bien sûr, défini comme riche toute personne propriétaire de sa résidence ou tout Canadien qui voudrait le devenir.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je ne voudrais pas oublier le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), même si tous les autres l'ont fait.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le ministre de l'Industrie et du Commerce est intervenu dans ce débat avec son bon sens habituel, disant qu'au Canada une maison est un luxe et que le gouvernement a pour politique de taxer les articles de luxe.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Le député déforme délibérément mes propos.

M. Clark: Je regrette bien sincèrement l'embarras dans lequel se trouve le député de Crowfoot, cependant nous avons sa déclaration enregistrée.

Devant toutes les difficultés qui assaillent le pays, le premier ministre dit en définitive qu'il n'y a rien à y faire. Pour reprendre ses paroles—faut-il pour cela que je me passe les mains dans la ceinture?—«Nous avons un pays sain dans un monde en difficulté». Voyons un peu ce monde en difficulté, voyons ce qui se passe dans des pays beaucoup plus pauvres que nous en ressources mais beaucoup plus riches en chefs. Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, nous venions au deuxième rang mondial pour le niveau de vie. Et après dix ans de ce gouvernement, nous voici maintenant au septième rang.

M. Trudeau: Nommez les autres pays, nommez-les.

M. Clark: Nous avons le pire taux de chômage du monde industrialisé. Le pire taux d'inflation, après l'Italie. Ce qui ne va pas, ce n'est pas le reste du monde, et ce n'est pas le pays. Le problème, c'est que nous avons un gouvernement qui refuse d'agir et qui a gouverné si mal ces dernières années que la situation est bien pire qu'elle ne le devrait.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Et pour que le Parlement puisse remédier à une situation, il faut qu'il sache ce qui ne va pas. Je pense qu'essentiellement il y a deux choses qui clochent depuis plusieurs années, et que c'est la conséquence directe de la façon dont le gouvernement s'acquitte de ses responsabilités.

[M. Clark.]

Malgré tous les appels à l'unité, le gouvernement n'a pas changé de tactique: il pousse à la confrontation entre Canadiens. Alors que l'honorable Lester B. Pearson, par exemple, avait pour tactique de chercher à faire l'union entre Canadiens, le gouvernement actuel, et le premier ministre en particulier, ont pour tactique de faire les durs, d'isoler parmi les Canadiens un certain groupe pour pouvoir ensuite se dresser contre lui, alors qu'ils ont pour mission de représenter tous les Canadiens. Les victimes ont changé. Un jour ce furent les agriculteurs: pourquoi devrait-il vendre leur blé? Depuis, ce furent les syndicats, les hommes d'affaires, les fonctionnaires et enfin les femmes qui veulent entrer sur le marché du travail. Est-ce si terrible que les femmes veuillent travailler? Le premier ministre et le ministre des Finances leur attribuent sans cesse la responsabilité des chiffres élevés du chômage au pays.

Mlle MacDonald: C'est honteux!

M. Clark: Il s'en prend également aux Canadiens qui, selon l'expression du premier ministre, se sont avachis. Ces Canadiens avachis sont probablement les mêmes que ces riches Canadiens qui veulent posséder leurs maisons. A un moment ou l'autre, il a tenté de mettre le blâme sur pratiquement chacun des premiers ministres provinciaux du pays. Pour un gouvernement dont le rôle est de s'exprimer pour l'ensemble du pays, le gouvernement actuel a accusé une tendance déconcertante à s'en prendre à la plupart des Canadiens à un moment ou l'autre. Mais cela ne peut durer qu'un temps; on ne peut se permettre cela très longtemps. La nature a fait du Canada un pays difficile à gouverner, mais cette coutume de désigner des boucs émissaires rend la tâche encore plus ardue.

● (1522)

Il y a deuxièmement, eu une méfiance fondamentale à l'égard des institutions et des organismes non gouvernementaux au Canada. Au cours de sa décennie au pouvoir, le gouvernement actuel a donc systématiquement usurpé l'autorité d'autres organismes dans notre société pour concentrer le pouvoir entre les mains du gouvernement d'Ottawa. Cette façon d'agir s'applique évidemment à l'économie. Quoi qu'il en dise maintenant, le gouvernement ne fait pas confiance aux décisions économiques des millions d'hommes d'affaires canadiens.

Le gouvernement central n'a pas cessé de multiplier ses tentatives de diriger et de contrôler les décisions économiques du secteur privé. Voilà pourquoi nous avons ce genre de projet de loi sur la concurrence. Voilà pourquoi le gouvernement a créé PetroCan et voilà pourquoi il veut qu'Air Canada achète Nordair. C'est également pour cette raison qu'il conserve la mainmise sur d'autres sociétés de la Couronne comme l'Eldorado Nucléaire et la Société des transports du Nord, qui pourraient être exploitées beaucoup plus efficacement par le secteur privé. C'est ce qui explique la pléthore de règlements et de tracasseries administratives qui paralysent les petites et les grandes entreprises. C'est pour cette raison que le premier ministre a commencé l'année 1976 en mettant publiquement en doute le régime de la libre entreprise et que l'attitude du gouvernement face aux contrôles, aux règlements concernant les terres du Nord et aux conseils du secteur privé est empreinte de doute à l'endroit de l'entrepreneur et d'une volonté de centraliser les décisions économiques au sein de ses services de planification.